

Lettre aux candidat(e)s aux élections législatives 2022

Vos électeurs sont tous des piétons – Prenez soin d’eux

Si vous êtes élus députés en juin, vous deviendrez à l’assemblée nationale, le porte-parole des citoyens de votre circonscription, mais aussi celui des particuliers et des associations auprès de l’administration locale et des collectivités territoriales de cette circonscription.

Soyez alors attentif aux difficultés rencontrées au quotidien par les piétons et agissez pour que le piéton ne soit plus le grand oublié des politiques publiques nationales et locales.

Certes, la loi d’orientation des mobilités, votée fin 2019, a consacré les mobilités actives, à savoir le vélo et la marche à pied avec un fond de 350 millions d’euros. Force est de constater que jusqu’à présent, ce plan et ses fonds sont intégralement dédiés au vélo et que la marche à pied reste le parent pauvre des aménagements de voirie : trottoirs étroits, défoncés, encombrés voire inexistant, passages piétons dangereux voire également inexistant, cheminements inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le piéton paie un lourd tribut à l’insécurité routière. Plus de 500 décès par an, dont 40% ont plus de 70 ans, plus de 7 000 blessés dont 20% sont des enfants.

La marche à pied représente 23% de la part modale (contre 3% pour la mobilité cyclable). Ayez à l’esprit que la marche à pied est souvent incontournable pour les classes sociales les plus modestes, elle est vitale pour la santé et la vie sociale des personnes âgées.

La marche à pied est la meilleure réponse dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l’air. La marche à pied contribue largement au développement économique, social, sanitaire, culturel et touristique de la nation. C’est une mobilité inclusive.

Il est temps que la marche à pied retrouve toute sa place dans les politiques de mobilité. Elle est par excellence le mode des premiers et derniers kilomètres des autres mobilités motorisées. Elle est l’allié des transports en commun.

C'est pourquoi nous comptons sur vous pour intervenir.

Vous pouvez agir efficacement durant votre mandat au niveau national pour promouvoir un plan national « piétons »

Ce plan doit avoir pour objectif de doubler la part modale mobilité piétonne en ville comme en milieu rural en cinq ans. L'objectif est de prioriser cette modalité avant tout autre mobilité. Pour ce faire, 60 Millions de Piétons proposent 27 actions concrètes classées selon les trois axes d'orientations suivants :

- Faire émerger une culture piétonne
- Créer et améliorer des infrastructures piétonnes et leur sécurisation
- Mettre en place d'un cadre financier et promouvoir une économie de la marche à pied

Lire nos 27 propositions d'action sur le site de 60 Millions de Piétons (www.pietons.org) [Pour un Plan « Piétons » National](#)

Vous pouvez agir efficacement durant votre mandat au niveau de votre circonscription pour qu'elle devienne « marchable » sur tout son territoire.

La question de la mobilité est devenue une priorité majeure de vos électeurs. Ils sont tous à un moment ou un autre piéton, qu'ils vivent dans les zones rurales, dans les zones périurbaines ou dans les centres urbains. Curieusement, ils s'expriment peu car ils ne se savent pas écoutés. Il vous appartient de les entendre et de relayer leurs besoins auprès des collectivités territoriales pour que des plans « piétons » soient rapidement mis en œuvre.

Pour ce faire, 60 Millions de Piétons proposent 40 actions concrètes selon les cinq axes d'orientations suivants

- *La valorisation de la marche à pied dans votre circonscription*
- *L'amélioration de la marchabilité des trottoirs et des cheminements le long des routes*
- *L'accroissement des espaces piétonniers*
- *La sécurisation des carrefours et des passages piétons*
- *La garantie d'une coexistence pacifiée avec les cyclistes et les utilisateurs d'engins de déplacement personnel*

Lire nos 40 propositions d'actions sur le site de 60 Millions de Piétons (www.pietons.org) : [Pour un Plan « Piétons » au niveau de la métropole ou de la ville.](#)

En tant que correspondant local de 60 Millions de Piétons, je souhaiterais connaître à la lecture de ce document quelles sont les initiatives que vous comptez prendre au cours de votre mandat en faveur de la mobilité piétonne. Je ne manquerai pas de relayer votre réponse à nos adhérents et à mes contacts médias.

Cordialement

Tél : 00 00 00 00 00 email : nom.prenom@opérateur.fr